

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LA LOI SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

MESURE PRÉVOYANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA COMMISSION DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications) demande à présenter le bill C-24, intitulé Loi concernant les télécommunications au Canada portant l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans cette mesure.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. l'Orateur: Quand le bill sera-t-il lu pour la deuxième fois?

Des voix: A la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur: A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 460 et 773.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

LES SOMMES DÉPENSÉES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE NEW WESTMINSTER

Question n° 460—**M. Leggatt:**

Depuis 1970, quelle somme le ministère des Approvisionnements et Services et les organismes qui en relèvent ont-ils dépensée dans la circonscription de New Westminster, au cours de chaque année financière?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): En ce qui concerne le ministère des Approvisionnements et Services et la Corporation commerciale canadienne: Le ministère des Approvisionnements et Services maintient des statistiques selon les villes et les frontières provinciales et non selon les circonscriptions électorales. Toutefois, nos dossiers révèlent que le ministère a passé des contrats au nom des ministères et organismes du gouvernement avec des vendeurs situés dans la ville de New Westminster C.B. pour les montants suivants:

Questions au Feuilleton

Année	Milliers de dollars
1970-1971	non disponible
1971-1972	114
1972-1973	849
1973-1974	1,215
1974-1975	1,595
1975-1976	1,684
1976-1977	1,360
Avril-octobre 1977	673

NOTA: Ne comprend pas les statistiques des opérations régionales du ministère des Approvisionnements et Services avant le premier avril 1976.

LE BUREAU DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA À BROCKVILLE (ONT.)

Question n° 773—**M. Cossitt:**

1. Le gouvernement sait-il que les marches à monter pour se rendre à l'entrée des bureaux du Régime de pensions du Canada, à Brockville, Ontario, créent des difficultés aux personnes âgées et infirmes et, dans l'affirmative, a) a-t-il étudié cet état de choses et quels sont les résultats de l'étude, b) sinon, pourquoi?

2. Le gouvernement considère-t-il déménager ces bureaux pour que l'accès y soit plus facile?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics): 1. Oui, nous savons que pour atteindre le bureau du Régime de pensions du Canada il faut monter 43 marches. Nous avons tenu compte de cette situation en préparant la redistribution des locaux entre les divers occupants de l'immeuble; le tout devrait être terminé le 1^{er} février 1978. a) Suite à ce projet, le bureau du Régime de pensions du Canada sera situé au sous-sol de l'immeuble, ce qui corrigera partiellement les inconvénients actuels en diminuant le nombre de marches à 16. De plus, dans le cadre de notre programme global visant à ce que les personnes handicapées puissent entrer facilement dans tous les immeubles de l'Administration fédérale, nous préparons un projet de modification de l'entrée secondaire et du monte-charge afin de rendre tous les étages accessibles aux personnes en chaises roulantes. Ce projet devrait être achevé en juin 1978. b) Sans objet.

2. Sous réserve de la réponse à la partie 1 de la question, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de déménager le bureau dans un autre secteur de l'immeuble ou un autre immeuble.

* * *

[Traduction]

M. Epp: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai fait inscrire des questions au *Feuilleton* trois jours après l'ouverture de la session actuelle en octobre. Il s'agit de questions très simples. Le secrétaire parlementaire pourrait-il me dire quand il a l'intention d'y donner réponse à la Chambre?

[Français]

M. Pinard: Monsieur le président, nous avons déjà répondu à 412 questions sur plus de 1,204 questions posées. Cela représente plus du tiers des réponses aux questions posées à ce moment-ci de la session. A mon avis, c'est une excellente moyenne.